

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE LA MATAPÉDIA**

**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le vendredi 17 mars 2023, à 16 h, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;  
Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;  
Siège #3 : Madame Joannie Lajoie;  
Siège #5 : Madame Marie Element;  
Siège #6 : Monsieur Lorenzo Ouellet.

Absence motivée :  
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Madame Chimène Ngomanda, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente à cette séance.

**Résolution 2023-03-066**

**Acceptation de l'avis de convocation**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'avis de convocation joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante tel que reçu, conformément à l'article 156 du Code municipal, et de déclarer la présente séance ouverte.

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE LA MATAPEDIA**

**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

À : Monsieur Marcel Belzile, maire,  
Monsieur Frédéric Caron, conseiller;  
Monsieur Rémi Carrier, conseiller;  
Madame Joannie Lajoie, conseillère;  
Monsieur Patrick Santerre, conseiller;  
Madame Marie Element, conseillère;  
Monsieur Lorenzo Ouellet conseiller.

---

Mesdames,  
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec est convoquée par madame Chimène Ngomanda, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue à 16 h au Centre communautaire, 6 rue Keable, le vendredi 17 mars 2023 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Convention collective – Octroi mandat à la FMQ;
2. Dossier de la serre – Étude de faisabilité – Octroi de mandat;
3. Résolution Ozero – Octroi de mandat;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

Donné à Sayabec, ce 14 mars 2023

Chimène Ngomanda  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

**Résolution 2023-03-067**

**Convention collective –  
Octroi de contrat à la FQM**

- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Sayabec est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;
- CONSIDÉRANT** que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;
- CONSIDÉRANT** que les tarifs horaires des professionnelles de ces services fixés pour l'année 2023 sont de 135 \$ à 215 \$ ;
- CONSIDÉRANT** l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

**Résolution 2023-03-068**

**Dossier de la serre – Étude  
de faisabilité – Octroi de  
mandat**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater le comité de développement socio-économique de Sayabec afin qu'il effectue l'étude de faisabilité dans le dossier de projet de serre.

**Résolution 2023-03-069**

**Programme Station de  
nettoyage des  
embarcations – Octroi de  
mandat**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Joannie Lajoie, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater le comité de développement socio-économique de Sayabec afin qu'il complète la demande de subvention au gouvernement du Québec dans le cadre du programme *Station de nettoyage des embarcations* pour le projet au parc Pierre-Brochu.

---

**Période de questions :**

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes et en direct sur notre page Facebook sont invitées à poser leurs questions portant sur les sujets à l'ordre du jour de la présente rencontre.

**Résolution 2023-03-070**

**Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 16h15.

Marcel Belzile  
Maire

Chimène Ngomanda  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CN/ib